



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2018-2019

JS/PG,CE,LW

P.V. PETI 17

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2019

Ordre du jour :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2019
2. Avis quant à la recevabilité des nouvelles demandes de pétition publique

Demande de pétition publique 1323 - Installatioun vu Solarzellen op den Halen vun der Industrie

Demande de pétition publique 1324 - Méi mobil oder fix Radaren, oder Policekontrollen am Norden vum Land

Demande de pétition publique 1325 - Freiheit für Frau Carola Rackete

Demande de pétition publique 1326 – Drogengesetz

Demande de pétition publique 1327 - [FR:] Équipement obligatoire de camionnettes entrepreneuriales avec de l'air conditionné [LU:] Obligatoresch Ausrüstung vun Firmen-Camionnetten mat enger Klimaanlage

Demande de pétition publique 1328 - Limitation de vitesse de nouveau à 110 km/h pour les voies rapides sur la E29 Echternach – Waldhof

Demande de pétition publique 1329 - Gratis Transport pour les personnes à mobilité réduite

Demande de pétition publique 1330 - Mise en place de zones fumeurs publiques et interdiction de fumer dans la rue, renforcement de la lutte contre le jet des mégots de cigarettes sur la voie publique

Demande de pétition publique 1331 - Demande de réduction du taux de TVA pour les soins vétérinaires (consultations, traitements et médicaments)

Demande de pétition publique 1332 - Réhabilitation du casier judiciaire pour toutes infractions mineures liées au cannabis

Demande de pétition publique 1333 - Congé paternité pour travailleurs indépendants (10 jours)

Demande de pétition publique 1334 - Gläichheet an eng zweet Chance fir déi Jonk déi net veruerteelt gi sinn an och e proppere Casier judiciaire hunn.
Dass d'Dommheeten aus der Jugend net dat ganz Liewen negativ bestëmmen.

Demande de pétition publique 1335 - Eviter la fermeture des guichets CFL dans les grandes communes

Demande de pétition publique 1336 - Interdiction des lâchers de ballons à l'hélium

3. Suivi des pétitions en cours d'instruction

4. Divers

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. André Bauler, M. Alex Bodry, M. Frank Colabianchi, M. Mars Di Bartolomeo, M. Paul Galles, M. Gast Gibéryen, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Hansen, Mme Lydia Mutsch

M. Marc Spautz, remplaçant M. Marco Schank

M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Octavie Modert, M. Marco Schank, M. Roberto Traversini

M. David Wagner, observateur délégué

*

Présidence : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Présidente de la Commission

*

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2019

Le projet de procès-verbal sous rubrique est approuvé.

2. Avis quant à la recevabilité des nouvelles demandes de pétition publique

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif relatif à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

Demande de pétition publique 1323 - Installatioun vu Solarzellen op den Halen vun der Industrie

Dépôt: le 29.06.2019 à 17:14

Pétitionnaire: Charel Ludig

Demande de pétition publique 1324 - Méi mobil oder fix Radaren, oder Policekontrollen am Norden vum Land

Dépôt: le 29.06.2019 à 23:29

Pétitionnaire: François Zeien

Demande de pétition publique 1327 - [FR:] Équipement obligatoire de camionnettes

entrepreneuriales avec de l'air conditionné [LU:] Obligatorisch Ausrüstung vun Firmen-Camionnetten mat enger Klimaanlage

Dépôt: le 03.07.2019 à 12:15

Pétitionnaire: Joël Gangolf

Demande de pétition publique 1328 - Limitation de vitesse de nouveau à 110 km/h pour les voies rapides sur la E29 Echternach – Waldhof

Dépôt: le 04.07.2019 à 11:49

Pétitionnaire: Joana Martins

Demande de pétition publique 1329 - Gratis Transport pour les personnes à mobilité réduite

Dépôt: le 04.07.2019 à 15:34

Pétitionnaire: Ana Pinto

Demande de pétition publique 1330 - Mise en place de zones fumeurs publiques et interdiction de fumer dans la rue, renforcement de la lutte contre le jet des mégots de cigarettes sur la voie publique

Dépôt: le 07.07.2019 à 21:45

Pétitionnaire: Erwann Duquesne

Demande de pétition publique 1331 - Demande de réduction du taux de TVA pour les soins vétérinaires (consultations, traitements et médicaments)

Dépôt: le 09.07.2019 à 19:59

Pétitionnaire: Manuela Foschi-Hennes

Demande de pétition publique 1332 - Réhabilitation du casier judiciaire pour toutes infractions mineures liées au cannabis

Dépôt: le 10.07.2019 à 12:55

Pétitionnaire: Dany Fernandes Gonçalves

Demande de pétition publique 1335 - Eviter la fermeture des guichets CFL dans les grandes communes

Dépôt: le 11.07.2019 à 10:57

Pétitionnaire: Daniel Codello

Demande de pétition publique 1336 - Interdiction des lâchers de ballons à l'hélium

Dépôt: le 11.07.2019 à 18:02

Pétitionnaire: Justine Millet

Demande de pétition publique 1308 - Pour le remboursement par la CNS ou l'abrogation de convenance personnelle facturée par les médecins

Dépôt: le 14.06.2019 à 09:36

Pétitionnaire: Cyril Perrichon

Demande de pétition publique 1314 - Pour la mise en place d'une loi réglant les jours „Hitzefrei“ pour travailleurs, étudiants, crèches, malades,...

Dépôt: le 23.06.2019 à 13:54

Pétitionnaire: Nathalie Choque

Demande de pétition publique 1316 - Fir d'Opschaffe vun der Geschicht vun de lëtzebuurger Heemer an Internater an de Joren 1950 bis 1975

Dépôt: le 26.06.2019 à 06:42

Pétitionnaire: Christian Faber

Demande de pétition publique 1319 - Recht auf Leitungswasser / The right for tap water / Droit à l'eau du robinet

Pétition au nom de "Refill Lëtzebuerg" en qualité de "Co-founder"

Dépôt: le 27.06.2019 à 08:26

Pétitionnaire: David Kieffer

Remarques :

- 1) La demande de pétition publique 1319 avait d'abord été déclarée comme irrecevable lors de la réunion du 3 juillet 2019. Les membres de la commission avaient jugé le texte de la pétition comme étant équivalent à celui de la pétition publique 1262 « Droit aux carafes d'eau gratuite dans tous les restaurants et bars », déposée le 2 avril 2019. L'auteur de la demande de pétition publique 1319 a par la suite adressé une lettre au Président de la Chambre des Députés, demandant que son texte soit reconsidéré par la Commission des Pétitions et fournissant des explications qui ont été examinées par les membres de la commission lors de la réunion du 17 juillet 2019. A la lumière des explications contenues dans la lettre adressée au Président de la Chambre, les membres de la Commission des Pétitions ont finalement émis un avis favorable quant à la recevabilité de la demande de pétition 1319.
(voir aussi à ce sujet l'échange de vues ci-dessous)
- 2) Les demandes de pétition publique 1323, 1324, 1327 et 1330 ont été déclarées recevables sous réserve que leurs auteurs modifient le texte de leur demande en ayant soin de supprimer la forme personnelle. La demande de pétition 1308 a été déclarée recevable sous condition que son auteur accepte d'omettre un bout de phrase erroné qui prétend qu'il n'y a pas de régulation en matière de convenances personnelles applicable par des médecins.
(voir aussi à ce sujet l'échange de vues ci-dessous)

AVIS NEGATIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis négatif relatif à la recevabilité des demandes de pétition publique suivantes :

Demande de pétition publique 1325 - Freiheit für Frau Carola Rackete

Dépôt: le 30.06.2019 à 12:39

Pétitionnaire: Sandro Bucciarelli

Motivation :

La pétition est devenue sans objet parce que Madame Carola Rackete a été libérée le 2 juillet 2019.

Demande de pétition publique 1326 – Drogengesetz

Dépôt: le 02.07.2019 à 19:09

Pétitionnaire: Klein Pitt

Motivation :

Le but et la motivation de la pétition sont exprimés en des termes identiques. Tant le but que la motivation sont incompréhensibles. Il n'est pas possible de déterminer l'objet de la pétition.

Demande de pétition publique 1333 - Congé paternité pour travailleurs indépendants (10 jours)

Dépôt: le 10.07.2019 à 17:11

Pétitionnaire: Nicolas Pincon

Motivation :

Pétition similaire à la pétition 1284 déposée le 08.05.2019. La présente pétition est irrecevable en raison de l'article 164, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Pour mémoire :

La demande de pétition publique 1334 a été retirée sur demande de son auteur, le 15 juillet 2019.

Demande de pétition publique 1334 - Gläichheet an eng zweet Chance fir déi Jonk déi net veruerteelt gi sinn an och e proppere Casier judiciaire hunn.

Dass d'Dommheeten aus der Jugend net dat ganz Liewen negativ bestëmmen.

Dépôt: le 11.07.2019 à 02:56

Pétitionnaire: Sam Eilenbecker

Echange de vues

Concernant la **demande de pétition publique 1308**, Madame la Présidente signale qu'elle estime inacceptable plusieurs formulations auxquelles recourt l'auteur de la pétition. L'oratrice estime que les termes « Le médecin peut facturer ce qu'il veut sans devoir se justifier » (dans la version reformulée) et « ils sont tous pareils » (dans la version initiale) doivent être omis, tout comme la phrase « cette convenance personnelle a juste été créée pour enrichir les médecins sur le dos des patients » (qui figure dans la version initiale). Madame la Présidente estime ces affirmations erronées ainsi que dénigrantes. La commission est d'accord que le secrétariat se mette en rapport avec l'auteur de la pétition 1308 afin de lui demander de faire abstraction des passages évoqués ci-dessus. Sous cette condition, la commission est d'accord pour aviser favorablement la présente demande de pétition.

La demande de pétition publique 1319- *Recht auf Leitungswasser / The right for tap water / Droit à l'eau du robinet*, a été déclarée irrecevable le 4 juillet 2019 par la Conférence des Présidents sur base d'un avis négatif de la Commission des Pétitions (3 juillet 2019). Le pétitionnaire a ensuite saisi le Président de la Chambre des Députés d'une lettre contenant un argumentaire par lequel l'auteur de la pétition met en exergue les éléments qui distinguent sa demande de la pétition 1262 - « *Droit aux cafés d'eau gratuite dans tous les restaurants et bars* », déposée le 2 avril 2019, jugée similaire. La commission examine dès lors de nouveau la demande de pétition 1319 à la lumière de l'argumentaire fourni par son auteur. Celui-ci souligne essentiellement que sa pétition se distingue par la pluralité des langues dans lesquelles elle est rédigée. Le pétitionnaire fait également valoir que sa demande se distingue encore par l'exigence que l'eau du robinet doit être disponible dans la restauration pour tous les clients qui le souhaitent, sans qu'il ne soit fait mention d'une gratuité d'une telle fourniture. Messieurs les Députés Marc Goergen et Marc Hansen acceptent l'argument que la pétition 1319 ne demande pas la gratuité de l'eau du robinet et se distingue donc de la pétition 1262. Madame la

Présidente est également de cet avis. Monsieur le Député André Bauler rappelle le droit à la liberté de commerce. Monsieur le Député Alex Bodry signale qu'une discussion au sujet de la mise à disposition de l'eau du robinet dans la restauration est menée au niveau européen. Monsieur le Député Gast Gibéryen fait remarquer que le texte de la demande de pétition 1319 ne fait pas clairement ressortir que l'auteur revendique la mise à disposition de l'eau du robinet au prix de revient, mais Monsieur le Député peut se satisfaire de l'argumentaire avancé par le pétitionnaire. A la lumière de ce qui précède, la commission décide donc d'aviser favorablement la demande de pétition 1319.

Dans le contexte de l'examen de la **demande de pétition publique 1331**, Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo fournit un complément d'information. Il estime qu'à la suite d'un jugement de la Cour européenne de justice, qui enjoint aux Etats de ne pas soumettre les différentes catégories de prestataires médicaux à des régimes fiscaux distincts, de plus en plus de professions médicales vont désormais être mises sur un pied d'égalité en ce qui concerne le régime fiscal qui leur est appliqué.

Concernant la **demande de pétition publique 1332**, Madame la Député Lydia Mutsch signale que l'objet de la demande lui est sympathique mais que le but de la pétition revient à tolérer des faits qui constituent une infraction. Après un bref échange de vues, les membres de la commission s'accordent pour considérer que l'auteur de la pétition entend donner une impulsion au monde politique. La demande de pétition 1332 est dès lors jugée recevable.

3. Suivi des pétitions en cours d'instruction

DEMANDES DE RECLASSEMENT EN PETITIONS ORDINAIRES

La commission approuve les demandes de reclassement en pétition ordinaire suivantes :

Pétition publique 1284 - Rendre le congé de paternité accessible pour les indépendants, les travailleurs intellectuels indépendants et les non-salariés en général (90 signatures)

Pétition publique 1285 - Congé familial pour enfant malade non hospitalisé âgé de 13 ans accomplis à 18 ans non accomplis (90 signatures)

Pétition publique 1269 - Consultation de la population via référendum quant au choix du maintien définitif de l'heure d'hiver ou de l'heure d'été dès 2021 (158 signatures)

Les membres de la commission décident de transmettre les trois pétitions précitées aux ministres compétents en vue d'une prise de position.

CLÔTURES

La Commission des Pétitions procède à la clôture des pétitions suivantes :

Motif : Les pétitionnaires ne se sont pas prononcés en faveur d'un reclassement en pétition ordinaire

Pétition publique 1234 - L'introduction d'un cours obligatoire de premier secours dans le programme d'enseignement secondaire au Luxembourg

Pétition publique 1236 - Luxemburg soll unverwechselbar werden durch die Änderung der Nationalflagge "Rout,Wäiss,Blo" in "Roude Léiw"

Pétition publique 1239 - Contre l'installation du réseau 5G au Luxembourg

Pétition publique 1243 - Réduction des impôts et augmentation des taxes sur carburants

Pétition publique 1244 - Prix du logement accessible pour tout le monde

Pétition publique 1245 - Demande d'un extrait RCSL dans la langue (anglaise) de rédaction des statuts

Pétition publique 1246 - Hallwen Dag (4h) Congé nom Blutspenden, per Gesetz festhalen

Pétition publique 1247 - Validité du passeport de 5 à 10 ans

Pétition publique 1250 - Entamer la démarche et prendre les mesures nécessaires pour mettre en place une Convention Collective de Travail (CCT) dans les secteurs sanitaire, d'aide et de soins et social en remplacement des CCT existantes, à savoir la CCT-FHL et la CCT-SAS

Pétition publique 1251 - Zäitlech gereegelt Zone 30

Pétition publique 1252 - Aménagement d'une voie dédiée aux bus sur les autoroutes

Pétition publique 1253 - Pour des naissances saines tout en promouvant le respect des choix propres à chaque femme

Pétition publique 1254 - Smart traffic lights

Pétition publique 1255 - Pour que l'école maternelle/primaire commence plus tard que 07h50

Pétition publique 1198 - Autofestival No More !

Pétition publique 1202 - Élaboration d'une procédure juridique sérieuse en matière de pétitions qui respecte les droits des pétitionnaires et empêche l'arbitraire, tel que celui qui consiste en ce que la Chambre, organe politique par excellence, écarte toute pétition contraire au politiquement correct.

Pétition publique 1222 - Adoption par le Grand-Duché d'une loi de compétence universelle absolue visant à réprimer les crimes et infractions graves en matière d'écologie (atteintes au climat, aux écosystèmes, aux espèces protégées, aux systèmes hydrographiques et aux réserves d'eau,)

Pétition publique 1230 - Finanziell Onofhängegkeet fir Witfra

Pétition publique 1211 - Révision et intervention du gouvernement sur les tarifs du contrôle technique
auprès de la SNCT

Motif : Les pétitionnaires n'ont pas réagi à la prise de position gouvernementale

Pétition 1104 - Pour l'intervention du Gouvernement luxembourgeois auprès des instances des Etats-Unis d'Amérique en faveur de la préservation de l'Arctic National Wildlife refuge

Pétition 1114 - Adaptation de l'article 234-52, 1er alinéa, 3e tiret du Code du travail pour que les deux parents d'un enfant handicapé de plus de 13 ans puissent profiter davantage du congé familial

Prises de position gouvernementales

Les prises de position du gouvernement suivantes seront transmises aux pétitionnaires ainsi qu'aux commissions compétentes:

Pétition 1161 - Pour la création d'un congé spécial pour les personnes malades recevant un traitement régulier

Prise de position du 26 juin 2019 du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

Pétition 1210 - Pétition pour que le paiement des salaires des agents de l'Etat ne soit plus imposé à un seul établissement. Et que dès lors l'on puisse se faire virer le salaire sur un compte d'une banque de la place financière.

Réponse du 26 juin 2019 de Monsieur le Ministre de la Fonction publique, qui fait remarquer que son ressort ministériel n'est pas directement concerné par la pétition en question. Il est précisé que la consigne d'exiger que les agents de l'Etat doivent disposer d'un compte chèque postal a été donnée à l'époque par le Trésor public et que le CPGO ne fait qu'exécuter cette consigne. Dès lors, le sujet de la pétition relève de la compétence du Ministre ayant le Trésor public dans ses attributions.

Partant, la commission décide de saisir Monsieur le Ministre des Finances d'une demande de prise de position au sujet de la pétition 1210.

4. Divers

Lettre de Monsieur David Kieffer, auteur de la demande de pétition publique 1319 - *Recht auf Leitungswasser / The right for tap water / Droit à l'eau du robinet*, déclarée irrecevable le 4 juillet 2019 par la Conférence des Présidents sur base d'un avis négatif de la Commission des Pétitions (3 juillet 2019) (motif de l'irrecevabilité : Les membres de la Commission des Pétitions ont jugé le contenu de la présente demande de pétition comme étant équivalent à celui de la pétition 1262 « Droit aux carafes d'eau gratuite dans tous les restaurants et bars », déposée le 2 avril 2019. Dès lors, la demande de pétition publique 1319 est irrecevable en application de l'article 164, paragraphe 3, alinéa 2, du règlement de la Chambre des Députés, qui dispose qu'« Une pétition publique introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction conformément au paragraphe 2 ».)

A la suite d'un nouvel échange de vues au sujet du contenu de la demande de pétition 1319, les membres de la commission acceptent l'argumentaire du pétitionnaire et émettent un avis favorable relatif à sa demande.

(Voir la remarque et l'échange de vues ci-devant)

*

Courriel de Monsieur Raymond Schmelen, auteur de la pétition ordinaire 1283 - All Mensch gläich virum Gesetz.

Les membres de la commission, après examen du courriel de M. Schmelen, constatent que celui-ci n'apporte pas d'éléments nouveaux et se limite à répéter le texte de sa pétition qui, en substance, refuse de croire en l'égalité de traitement de tous les citoyens. La commission s'abstient à solliciter de nouveau une prise de position de Monsieur le Ministre de la Justice, qui ne pourrait être autre que celle qu'il avait déjà soumise le 27 mai 2019 à la Commission des Pétitions qui l'a transmise le 3 juin 2019 au pétitionnaire.

*

Madame la Présidente informe les membres de la commission que les instances compétentes de la Chambre des Députés ont été saisies du problème soulevé en relation avec la lisibilité difficile du « **captcha** » qui doit être actionné par les signataires d'une pétition. La Commission des Pétitions a en effet adressé une lettre à la Conférence des Présidents, en date du 9 juillet 2019, qui l'a transmise au Bureau de la Chambre. Le Bureau de la Chambre ayant décidé en 2018 d'installer un captcha plus élaboré à la suite des « Chamberleaks », Madame la Présidente pense que le Bureau ne reviendra probablement pas sur sa décision. Madame la Présidente propose de soulever de nouveau la question au moment de la rentrée, en septembre, notamment lorsque la Commission de Pétitions va examiner une série d'améliorations possibles en faveur des pétitionnaires et des signataires de pétitions. En attendant, Madame la Présidente entend veiller au développement de la situation. Toutefois, lorsque des réclamations devaient se faire jour, il conviendrait d'agir.

Monsieur le Député Marc Goergen suggère de demander au service informatique de la Chambre des Députés d'actualiser le système, qui, déjà aujourd'hui, n'offre plus les garanties nécessaires pour distinguer l'intervention d'un être humain de celle d'un robot. Monsieur le Député pense que la Commission des Pétitions devrait demander d'obtenir un système offrant de meilleures garanties de sécurité. Il devrait s'agir d'un système ayant recours à des images. Concernant l'emploi de telles images, Madame la Présidente pense qu'un tel système n'est pas non plus facile d'accès pour des usagers non avertis.

Madame la Présidente suggère d'inviter le service informatique à la Commission des Pétitions et d'exiger de sa part qu'il fasse des propositions de systèmes plus facilement maniables. L'oratrice estime que des pétitionnaires risquent d'abandonner leur démarche s'ils n'arrivent pas, après deux ou trois essais, d'introduire leur demande. La démocratie participative que constitue la pétition publique en souffrirait, ce qui serait dommage.

Au cas toutefois, où la Chambre ne serait pas prête à réagir, Madame la Présidente estime que la Commission des Pétitions devrait s'adresser à la presse pour l'informer qu'il n'est pas acceptable que les pétitionnaires ne reçoivent pas un appui pour signer d'une manière facile leurs démarches. Mais l'oratrice privilégie d'abord la discussion avec les services compétents de la Chambre.

Monsieur le Député Marc Goergen signale encore que le service informatique devrait être en mesure de vérifier une « *log file* » qui puisse renseigner sur les cas d'abandon de tentatives d'introduire ou de signer une pétition. Madame la Présidente retient cette suggestion qu'il conviendra de soumettre audit service.

*

Il est confirmé que la prochaine réunion de la Commission des Pétitions est fixée au 18 septembre 2019. Une convocation de cette réunion a d'ailleurs déjà été adressée aux membres de la commission.

Luxembourg, le 28 août 2019

Le Secrétaire-administrateur,
Joé Spier

La Présidente de la Commission des Pétitions,
Nancy Arendt épouse Kemp